

Image not found or type unknown



Enfant né à l'étranger

Par **SoniaSinn**, le **26/07/2016** à **19:23**

Bonjour,

Je voudrais savoir si un enfant né à l'étranger peut acquies la nationalité française dans le cas suivant:

Un des parents est français. La mère, elle a acquies la nationalité quand elle résidait en France, mais maintenant elle habite à l'étranger avec son mari qui n'est pas français. Quand l'enfant est né, est-ce qu'il peut avoir la nationalité française ? Les parents et l'enfant habitent tous à l'étranger.

Merci en avance pour votre Réponse,